

RADICALISATION PRÉVENIR pour PROTÉGER



Les **sapeurs-pompiers**, acteurs de la **prévention**
et de la **lutte contre la radicalisation...**

RADICALISATION VIOLENTE (religieuse, politique, culturelle...),

Qu'est-ce que la radicalisation ?

La radicalisation est le fruit d'une conjonction de facteurs liés à l'individu, ses relations, sa communauté et son rapport à la société.

C'est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme ou au terrorisme.



- L'apparence physique et vestimentaire ne constitue pas un élément suffisant pour identifier une situation de radicalisation.
- Appliquer les préceptes d'une religion ne constitue pas un élément alarmant en soi.
- Identifier un processus de radicalisation ne se fait pas sur la base d'un seul indice. C'est la combinaison de plusieurs signes qui donne forme de cohérence et qui doit provoquer vigilance et alerte.

Quelques signaux qui peuvent vous alerter !

- ➡ Propos asociaux
- ➡ Repli sur soi
- ➡ Rejet de l'autorité et de la vie en collectivité
- ➡ Déplacement de la haine sur autrui
- ➡ Appréhension complotiste
- ➡ Antisémitisme et/ou apocalyptique
- ➡ Rejet de la société et de ses institutions



pourquoi et comment la prévenir...

Pourquoi initier une démarche de signalement ?

- ➔ Pour recevoir des conseils et lever le doute
- ➔ Il s'agit de prévenir, voire d'éviter, le basculement vers un comportement violent
- ➔ En signalant, on protège non seulement l'intéressé en lui évitant de participer à un acte criminel, mais également la société contre des possibles préméditations de meurtres
- ➔ Signaler ne représente pas une mesure punitive, il s'agit d'une mesure préventive

Quand faire un signalement ?

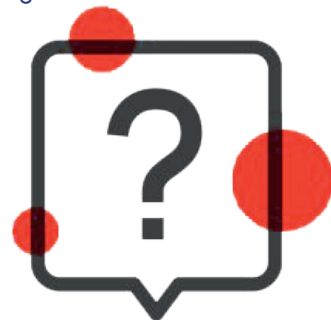
- ➔ Si vous constatez des signaux faibles lors d'une intervention
- ➔ En cas d'acte délibéré à votre encontre montrant des signes de radicalisation (insultes, menaces, agression)
- ➔ Si vous constatez une situation inquiétante qui paraît menacer un proche ou un collègue

Que se passe-t-il après un signalement ?

En fonction des éléments, une enquête est réalisée sous l'autorité des services de l'état.

La cellule préfectorale de prévention et d'accompagnement des familles (CPRAF) accompagnera si besoin la personne ainsi que sa famille.

Votre identité ne sera jamais dévoilée.



Pour être conseillé ou signaler le comportement d'un individu ou d'un proche pouvant relever d'une radicalisation, contactez :



**Le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD,
réfèrent "radicalisation" du SDIS 70**

 **03 84 96 76 22**

 **d.laprevote@sdis70.fr**



Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation :



N°Vert 0 800 005 696

Service & appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h

enrôlement
idéologie
acte
terroriste
prison
extremisme
religion
embrigadement
point de vue
attentat
fanatisme
plan d'urgence
terrorisme
organisation terroriste
idé
menace

Radicalisation

**Contre le terrorisme,
tous vigilants, tous acteurs !**